

Avis n° 00-719 de l'Autorité de régulation des télécommunications en date du 13 juillet 2000 relatif au projet d'arrêté portant nomination à la Commission consultative des réseaux et services de télécommunications

L'Autorité de régulation des télécommunications,

Vu le code des postes et télécommunications, et notamment ses articles L. 34-5, L. 36-5, D. 97-2 et D. 97-3 ;

Vu la demande d'avis du ministre chargé des télécommunications reçue le 12 juillet 2000 ;

Après en avoir délibéré le 13 juillet 2000,

Donne un avis favorable sur la composition de la Commission consultative des réseaux et services de télécommunications figurant à l'article 1^{er} du projet d'arrêté et sur la désignation de son président figurant à l'article 2 du même projet.

Fait à Paris, le 13 juillet 2000

Le Président

Jean-Michel Hubert